

APRÈS ART. 2

N° AS49

ASSEMBLÉE NATIONALE

GÉNÉRALISER LA CONNAISSANCE ET LA MAÎTRISE DES GESTES DE PREMIERS
SECOURS - (N° 2549)

AMENDEMENT

N ° AS49

présenté par

Mme Valentin, Mme Anthoine, M. Ray, M. Jean-Pierre Vigier, M. Dubois, M. Forissier et
Mme Petex

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.